

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

ID: F073-217303288-20251215-D2025_081-DE

Le lundi 15 décembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MERLIER** Séverine, Mme **MONANGE** Myriam, M. Alain **ROBERT** Mme **SCAPOLAN** Martine.

Pouvoir(s) : M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme MERLER

Absent(s) : Bernard **CARON**, Delphine **LAPLANCHE**, Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**, Marlène **THUILLIER**.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane ANDREYS

Monsieur l'adjoint au maire, délégué aux finances, fait savoir à l'assemblée qu'il y aurait lieu d'effectuer une modification des prévisions du budget primitif afin de prendre en compte :

- Intégration des frais d'études au compte de travaux en cours,
- Reliquat d'amortissements 2025,

Par conséquent, les prévisions budgétaires doivent être corrigées comme suit :

Fonctionnement dépenses :

023	Chap. 023	Virement à la section d'investissement	- 12.009,03 €
681	Chap. 042	Dotation aux amortissements	12.009,03 €

Investissement dépenses :

231	Chap. 041	Immobilisations corporelles en cours	2.514,00 €
-----	-----------	--------------------------------------	------------

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	11
Absents	6
Pouvoirs	1
Votants	12
Pour	12
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
9 décembre 2025

Date d'affichage :
9 décembre 2025

Délibération D2025_081
Budget général : décision modificative n°2

(1/2)

Délibération D2025_080
Budget général : décision
modificative n°2
(2/2)

Investissement recettes :

203	Chap. 041	Frais d'études	2.514,00 €
021	Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	-12.009,03 €
2804182	Chap. 040	Amort. Sub° org. publics	5.537,07 €
280422	«	Amort. Sub° org. privés	1.312,48 €
28135	«	Amort. Inst. générales	117,14 €
28151	«	Amort. Réseaux voirie	217,18 €
28152	«	Amort. Installation voirie	166,27 €
28157	«	Amort. Matériel et outillage technique	142,19 €
28158	«	Amort. Autres installations	2.933,41 €
28183	«	Amort. Mat. Informatique	550,24 €
28184	«	Amort. Mat. Bureau	48,90 €
28188	«	Amort. autres	984,15 €

Le secrétaire de séance,



M. ANDREYS.

Le Maire,



Robert AGUETTAZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires telles que présentées et annexées à la présente délibération.